

<b>sujet</b>	<b>Mairie de St Genix sur Guiers Conseil municipal</b>
<b>date réunion</b>	<b>6 décembre 2018</b>
<b>organisée par</b>	<b>Le Maire, Joël Primard</b>
<b>participants</b>	<b>Les conseillers municipaux, tous présents sauf :</b> - Joëlle PACCARD - Christine PASCAL - Laure MOLLARD - Romain BAVUZ - Nelly NAUX - Régine BARBIN - Régis PERROUD
<b>Le conseil municipal, le site</b>	
<b>prochaine réunion</b>	<b>9 janvier 2019 dans le cadre de la commune nouvelle</b>

<b>REDACTEUR</b>	<b>Jean-Claude PARAVY</b>
------------------	---------------------------

## Ordre du jour :

<b>1. Ordre du jour</b> .....	<b>2</b>
1.1 Lecture des délibérations du Conseil précédent .....	2
1.2 Commune nouvelle : Délibération complémentaire et avancement de la démarche .....	2
1.3 Travaux en cours ou programmés dont : Cimetière.....	2
1.4 Demande de bonification de subventions à la Région .....	3
1.5 Projet de réhabilitation et d'extension du gymnase .....	3
1.6 Point d'étape sur la révision du P.L.U.....	3
1.7 Situation de la parcelle A 1113 .....	3
1.8 Echange Commune/Guttin .....	3
1.9 Situation du camping et de « Vertes sensations » .....	4
1.10 Virements de crédits .....	4
<b>2. Commissions Municipales, activité des adjoints</b> .....	<b>4</b>
2.1 Daniel Polaud (travaux et urbanisme) .....	4
2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances) .....	4
2.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention) .....	4
2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture) .....	5
2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires).....	5
2.5.1 Avenant AMPLIVIA.....	6
<b>3. Intercommunalités</b> .....	<b>6</b>
3.1 Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS).....	6
3.2 Compte-rendu Communauté de Communes <i>Val Guiers</i> .....	6
3.2.1 Remboursement des dépenses d'entretien des ZAE .....	7
3.3 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux.....	7
3.3.1 SICTOM du Guiers .....	7
3.3.2 SIEGA.....	7
3.3.3 SIAGA.....	8
3.3.4 SIAEP du Thiers .....	8
3.3.5 SIVU Gymnase.....	8
<b>4. Questions diverses</b> .....	<b>8</b>
4.1 Mobilisation desserte TER de l'APS .....	8
4.2 Calendrier du Conseil .....	8



## **1. Ordre du jour**

Lecture des délibérations de la séance précédente  
Commune nouvelle : délibération complémentaire et avancement de la démarche  
Travaux en cours ou programmés dont : Cimetière  
Demande de bonification de subventions à la Région.  
Projet de réhabilitation et d'extension du gymnase  
Point d'étape sur la révision du P.L.U.  
Situation de la parcelle A 1113  
Echange Commune/Guttin  
Situation du camping et de « Vertes sensations »  
Virement de crédits  
Compte rendu des commissions municipales  
Compte rendu des structures intercommunales :  
Seconde vague d'implantation de conteneurs-Convention SICTOM  
Remboursement des dépenses d'entretien des ZAE (juil 2016-juin 2018)  
Questions diverses

### **1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PRECEDENT**

*(Pour mémoire)*

### **1.2 COMMUNE NOUVELLE : DELIBERATION COMPLEMENTAIRE ET AVANCEMENT DE LA DEMARCHE**

Le maire rappelle que le jeudi 27 septembre 2018 les trois Conseils municipaux de Grésin, Saint Genix-sur-Guiers et Saint Maurice-de-Rotherens ont délibéré conjointement pour constituer ensemble la Commune nouvelle de Saint Genix-les-Villages et ont adopté la charte précisant les principales modalités retenues.

Le Préfet de la Savoie a pris le 23 octobre 2018 l'arrêté préfectoral créant la commune nouvelle, publié au recueil des actes de la Préfecture et au journal officiel.

La mise en place concrète de la commune nouvelle a fait l'objet de diverses réunions de travail dont une élargie avec la receveuse municipale.

La première décision à prendre en 2019 sera bien entendu d'élire le maire et les adjoints de la commune nouvelle, les maires des communes existantes devenant de droit maires délégués.

Pour les quelques jours précédant ce vote, il est apparu utile de prévoir une administration provisoire pour expédier les affaires courantes et prendre d'éventuelles décisions urgentes. C'est le sens de la délibération complémentaire jointe, proposée dans un texte identique aux 3 conseils municipaux, qui désigne le maire de St Genix-sur-Guiers à cet effet. Elle précise également le comptable commun, l'arrêté préfectoral ayant omis de le préciser. Le Conseil adopte cette délibération.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **1.3 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES DONT : CIMETIERE**

L'adjoint aux travaux fait le point des travaux réalisés ou en cours depuis le dernier conseil :

- Programme de voirie se termine avec le renforcement des bords des chaussées détériorées et quelques compléments à Côte-Envers.
- Cimetière : il était prévu une première tranche de reprise de tombes (concessions périmées ou non entretenues) cette année. Mais sa réalisation se heurte à la saturation de l'ossuaire communal. Un nouveau devis a été demandé pour régler cette question : seule la solution de crémation permet de gagner de la place (4 000 €)
- Fossés à curer dans la plaine : devis Berland
- Bouches à incendie : pas encore démarré : renvoyé début 2019
- Accessibilité des bâtiments (mairie, poste, écoles) : du retard, lié notamment aux intempéries...

Le maire fait état d'une demande de terrasse fermée sur le domaine public : la fermeture au passage des piétons ne paraît pas possible. Le conseil partage cette analyse.



#### **1.4 DEMANDE DE BONIFICATION DE SUBVENTIONS A LA REGION**

La Région a présenté sa politique d'aide aux communes lors d'une réunion de la CCVG.

St Genix est susceptible de bénéficier du volet d'aide aux Bourgs-Centre, dit Bonus Centralité, qui a bénéficié à Pont en 2018.

Les travaux de voirie et réseaux sont exclus, mais sont éligibles les créations de parkings et les travaux d'accessibilité. Il est décidé de demander une telle aide pour les trois dossiers qui ont bénéficié à ce jour du seul concours du département pour 2019 :

- Parking du Centre
- Parking de la Villa des Pins
- Accessibilité du Rez-de-Chaussée de la Maison des Associations

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

#### **1.5 PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU GYMNASE**

Le dossier avance : au terme de l'instruction réglementaire, le permis de construire a été accordé par arrêté en date du 16 novembre.

L'étape suivante est le lancement de la consultation des entreprises sur lequel travaille le maître d'œuvre.

Le volet du financement s'éclaircit avec la décision du Président du Conseil Départemental (suite à réunion positive avec le maire) d'ouvrir une ligne budgétaire pour les gymnases du type du nôtre, subventionnés à 50 % sur 2 ans.

La finalisation du bouclage financier sera le principal sujet du budget 2019.

#### **1.6 POINT D'ETAPE SUR LA REVISION DU P.L.U.**

Après la phase de diagnostic et d'élaboration du PADD, les travaux sont entrés dans le vif du sujet avec les premières esquisses de plan et de règlement du nouveau PLU.

La prochaine réunion du groupe de travail prévue le 20 décembre.

Le Conseil municipal sera invité à débattre et conclure sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) fin janvier (le 31 ?), afin de présenter cette étape lors de la deuxième réunion publique prévue, première quinzaine de février, en principe le jeudi 7.

#### **1.7 SITUATION DE LA PARCELLE A 1113**

La parcelle A 1113 faisait l'objet d'un projet de construction qui n'a pu finalement se réaliser compte tenu des limites de l'accès Place Picollet. Ce terrain relativement enclavé ne fait donc plus l'objet d'un projet. Or il est en continuité avec le terrain sur lequel est édifié la Maison de Santé.

En cas de besoin d'extension, il n'y a plus d'espace et il n'est pas possible d'ajouter un étage sur la partie actuelle.

Il apparaît stratégique de s'assurer la maîtrise de cette parcelle, par acquisition amiable ou préemption.

Le conseil donne son aval à cette option et mandate le maire pour donner suite.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

#### **1.8 ECHANGE COMMUNE/GUTTIN**

Le parcellaire du secteur du Vorget-nord ne correspond pas à la réalité de terrain depuis l'aménagement d'une digue et d'un cheminement le long du Guiers. L'échange prévu à l'origine n'a jamais été concrétisé. Il est proposé de procéder à la régularisation de cette situation selon le bornage effectué par le Géomètre et d'autoriser l'échange de terrains de forme rectangulaire de 8 et 16 ares avec Mme Guttin, selon plan joint.

Le Conseil donne son accord.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*



## **1.9 SITUATION DU CAMPING ET DE « VERTES SENSATIONS »**

Le maire indique au Conseil qu'il a été contacté par l'acquéreur des exploitants actuels du camping, M. Rami, qui est en train de constituer une SARL. Une visite de l'intéressé à la mairie est prévue pour l'information complète de la commune, qui sera invitée à agréer le nouveau gestionnaire compte tenu du bail la liant à l'exploitant privé.

L'entreprise Vertes Sensations s'est implantée depuis cet été avec l'autorisation de la mairie sur l'esplanade de la Glière (tennis), même si la sécheresse n'a guère permis une activité intense. La régularisation par un bail est prévue au premier trimestre prochain compte tenu du calendrier communal actuel.

## **1.10 VIREMENTS DE CREDITS**

L'adjoint aux finances expose que la fin de gestion nécessite quelques ajustements de crédits, qui se limitent cette année aux opérations d'investissement.

Il est proposé de redéployer en tout 10 650 € que l'on avait conservé pour les dépenses imprévues sur les opérations suivantes

16 – cimetière : + 3 000 € : la reprise de tombes budgétée nécessite une intervention sur l'ossuaire communal ; parmi les solutions possibles, seule la crémation permet de dégager de la place avec un coût de 4 000 € pour 4 fournées, ce qui dépasse le reliquat sur cette opération

71 & 91 – Ecole maternelle et MSP : + 350 € et + 800 € d'ajustement pour des factures de mesures de sécurité (portail et plan de sécurité)

97 – Accessibilité du Cinéma : + 6500 €. Il reste plusieurs factures à payer (des soldes surtout) et les dotations sont insuffisantes compte tenu principalement de deux devis se rajoutant : complément au dispositif spécifique en cas d'alarme incendie suite au passage de la dernière commission de Sécurité et panneau d'affichage devant l'Hôtel de Ville. Il est rappelé que pour ce dernier point, nous avons une recette (en fonctionnement) de 2 671 € acceptée par le Conseil (solde de Connaissance du monde).

Le conseil adopte cette décision modificative.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **2. Commissions Municipales, activité des adjoints**

### **2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX ET URBANISME)**

Cf. point § 1.2 de l'OJ.

### **2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)**

Volet Finances : voir point § 1.10 de l'OJ.

Volet Communication :

- Le Bulletin Municipal n° 41 de décembre 2018 se boucle : la commission a arrêté les corrections hier au soir.
- L'Agenda 2019 est livré, avec un contenu élargi à l'ensemble de la commune nouvelle : diffusion avec le bulletin
- Prochaine étape : les vœux 2019, puis réfléchir à l'harmonisation de la communication entre la commune nouvelle et les trois communes déléguées, avec notamment l'évolution des sites internet.

### **2.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)**

La Commission s'est réunie le 19 novembre dernier, avec audition de l'Association le Pélican qui œuvre sur le territoire en matière d'addictologie.

Principaux dossiers d'actualité :

- La démarche de rapprochement des CCAS de St Genix et de Pont gérant des établissements PA se poursuit : relance de l'audit sur le fonctionnement comme sur le volet financier et nécessité d'un audit technique des bâtiments (avec OPAC). Le projet a été présenté au Conseil de Vie Sociale, qui a bien compris les enjeux.
- Continuité du fonctionnement : recrutement de l'Infirmière coordinatrice (arrivée le 3 décembre) et lancement du recrutement du Médecin coordinateur.
- Gestion des résidences autonomie : réunions avec l'OPAC qui, en contrepartie du loyer, doit effectuer les travaux d'amélioration relevant du propriétaire.



- Réunion CCVG/ADMR sur les difficultés des services aux personnes (déficit financier et du bénévolat). RV le 10 décembre.
- Service à la population et MSAP : adaptation de la fiche de poste chargé(e) de projet « cohérence sociale » de la CCVG.
- Rappel de calendrier :
  - Repas des personnes âgées le dimanche 16 décembre
  - Distribution des colis aux PA les jours suivants
  - Arbre de Noël au CCAS le vendredi 21 décembre à 18h30

## **2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)**

Principaux dossiers d'actualité :

- La journée « Bibliothèque en fête » du 10 novembre : un succès à la bibliothèque de St Genix avec l'animation de la journée sur le thème « Sur le fil, se noue, se dénoue » (ateliers pompons, tissage, tricot...)
  - Théâtre : la Compagnie Chapiteau-Théâtre propose un spectacle « Voyage » en direction des scolaires en avril (jeudi 11 ?) et, pour 2020 un projet « Les Misérables » sous chapiteau.
  - Spectacle clown le 14 mars avec Malraux.
  - Cirque « Plume » : places réservées pour déplacement groupé : sera proposé aux Associations.
  - Rappel de calendrier :
    - Fête des Lumières le 8 décembre avec Marché de Noël : on apporte une aide à l'animation : subvention exceptionnelle de 800 € au Comité des Fêtes
    - Remise Label Foot Elite le 14 décembre au gymnase.
- Vote sur la subvention :

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

Le projet de départ d'une étape du Critérium du Dauphiné se précise avec un courrier de Christian PRUDHOMME. La valorisation touristique est susceptible d'être aidée financièrement par la Région : il est proposé de faire une telle demande, en bonne intelligence avec la Communauté de Communes.

## **2.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)**

La Commission des Affaires scolaires s'est réunie le 12 novembre dernier, avec les Directeurs.

**Ecoles :**

- Vers une probable stabilisation de la 4<sup>ème</sup> classe de maternelle.
- Exercice de sécurité dans les écoles : le dispositif fonctionne bien

**Transport scolaire :**

- Les trois arrêts demandés ont été acceptés
- Nouveau transporteur et ajustements des premiers jours.

**Cantine :**

- La dernière réunion avec le personnel était en présence de la CCVG (Ch Costerg) ; prochaine en janvier avec l'IREPS.

**CCVG Enfance/jeunesse :**

- Présentation du plan « mercredis » impliquant les écoles de St Genix.

**Collège :**

- Réunion du CA du Collège : évocation du problème récurrent des collégiens autorisés à sortir du collège la journée en l'absence de cours et qui traînent désœuvrés dans divers endroits de la commune. Les collectivités doivent saisir l'Académie.

**Conseil municipal Jeunes :**

- Les jeunes ont travaillé sur les Institutions et ont mis en œuvre le premier menu cantine proposé (mexicain). Ils poursuivent sur.
- Participation au dernier 11 novembre du Centenaire : pose de colombes avec le nom des Morts pour la France et lecture de lettres d'un Poilu.
- Poursuite du travail sur le projet de boîte à livres.
- Sortie au Sénat : 14 mai.



### **2.5.1 Avenant AMPLIVIA**

Le dernier conseil avait suspendu sa décision sur l'avenant proposé suite au désengagement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans l'attente de la position recommandée par l'Education Nationale.

Le rectorat a été approché et a clairement indiqué qu'Amplivia n'était plus spécialement recommandé, mais qu'il fallait bien se doter d'un dispositif de sécurisation des accès internet : Amplivia ou solution tierce.

Il y a aussi confirmation que de plus en plus d'établissements ne sont pas ou plus sous AMPLIVIA, notamment les écoles des communes voisines, qui sont en train de mettre en place une solution de protection tierce.

Le maintien du dispositif spécifique actuel ne se justifie donc plus et il est proposé de refuser l'avenant proposé, ce qui revient à se désengager. Il faudra alors acquérir une solution de protection autre (investissement et fonctionnement).

Le Conseil adopte cette proposition.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **3. Intercommunalités**

### **3.1 SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (SMAPS)**

### **3.2 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS**

#### **Commission Petite Enfance/Enfance/Jeunesse du 6 novembre 2018**

- Petite Enfance : point sur les dossiers en cours
- Val Guiers en fête : bilan et perspectives
- Enfance Jeunesse : bilan de l'été ; point sur la rentrée scolaire (périscolaire, mercredis) ; plan mercredis

#### **Bureau Communautaire du 13 novembre 2018**

Intervention Marie RICHARD, Chargée de missions AURA : aides régionales économiques aux entreprises.

Intervention Franck GAUDIN, Pôle développement à l'EPFL de la Savoie : friches économiques.

- Avancement de l'étude des EHPAD par rapport à la prise de compétence par la CC Val Guiers (avec les questions du SSIAD et du SAAD).
- Etude économique préalable à la prise de compétence « Eaux pluviales urbaines » par le SIEGA suite au questionnaire envoyé aux Communes.
- Compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » : répartition entre les Communes et la CC Val Guiers.
- Valorisation du passage du Critérium du Dauphiné dans l'Avant-Pays Savoyard en juin prochain avec départ à St Genix/Guiers.
- Gestion des certificats de conformité : position des Communes.

#### **Commission d'appel d'offres du 19 novembre 2018**

Consultation des entreprises pour les travaux « nouveaux locaux périscolaires Les Marmousets à St Genix » : ouverture des offres

#### **Groupe de travail "Circuit équestre" du 20 novembre 2018**

- Ordre du jour à définir

#### **Bureau Communautaire du 27 novembre 2018**

Intervention Jean Pagniez et Gaëlle Dourneau : avenir du SICTOM du Guiers et différents scénarios possibles

Intervention Marie-Pierre Montoro-Sadoux : nouvelles aides de la Région envers les Collectivités

Intervention Daniel Peyssonnerie : présentation de la SCIC Agora Guiers

Présentation des conventions pour l'entretien des ZAE pour la période 2016/2018



## Conseil Communautaire du 11 décembre 2018

- Ouverture dominicale 2019 des commerces de la zone de La Baronnie
- Validation proposition SICTOM du Guiers de se regrouper avec le Syndicat de Morestel.
- Virement de crédits sur le budget principal.
- Construction Les Marmousets : consultation des entreprises
- ZAE : remboursement par la CC Val Guiers des dépenses d'entretien des ZAE transférées avant la mise en œuvre des conventions d'entretien.
- Marché d'étude d'aménagement et de valorisation de la Via Rhôna et des itinéraires de mobilités douces
- Scénographie du Repaire Mandrin : ajustement subvention LEADER.
- Mise à jour du tableau des emplois (prise en compte de la fin des TAP)
- Convention tripartite d'occupation des locaux entre le Département, Parisolidarité et la CCVG
- Avenant à la convention entre Parisolidarité et la CCVG - règlement des charges 2018.
- Convention relative à l'aide à la rénovation énergétique de l'habitat privé avec la Région AURA.
- Contrat Enfance-Jeunesse : modification des barèmes CNAF et nouvelles fiches actions
- Pépinière Pravaz : augmentation du Loyer et des Charges Créateurs d'entreprises.
- Convention avec la Région pour la mise en œuvre des aides économiques par les Communes, leurs groupements (loi NOTRe)
- Positionnement vis-à-vis d'AGORA GUIERS

## Commission d'appel d'offres du 17 décembre 2018

Consultation des entreprises pour les travaux « nouveaux locaux périscolaires Les Marmousets à St Genix » : analyse, classement des offres

### **3.2.1 Remboursement des dépenses d'entretien des ZAE**

Le Conseil municipal avait délibéré sur la convention passée avec la CCVG concernant l'entretien des voiries, avec remboursement aux communes des coûts engagés, selon une évaluation forfaitaire.

Il convient d'appliquer le même principe à la période antérieure, allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018, et de demander le remboursement à la Communauté de commune, selon le modèle de délibération proposé pour régler ce dossier, qui est adoptée.

Pour information, la commune attend de cette décision 2 X 2 510 € = 5 020 €.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **3.3 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

#### **3.3.1 SICTOM du Guiers**

Avec la mise en place des conteneurs enterrés, on va vers la généralisation d'un ramassage 1 fois par semaine.

##### **3.3.1.1 Seconde vague d'implantation de conteneurs-Convention SICTOM**

La programmation 2018 prévoit l'implantation d'une seconde tranche de conteneurs dans le centre : la localisation dans le secteur de la Forêt a été précisée avec la Commission des Travaux.

Il convient d'autoriser le maire à signer la convention prévue avec le SICTOM (même modèle que celle de l'an passé).

L'estimation des coûts de génie civil pour la commune est de 22 325,50 € HT (pour les deux sites)

Le Conseil autorise le maire à signer cette convention.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

#### **3.3.2 SIEGA**

Travaux sur les réseaux au 1er semestre 2019 (rue du Faubourg, Bas de Route de Côte-Envers et rues adjacentes).

Réunions nécessaires sur le chantier (sécurité des accès à maintenir).



### **3.3.3 SIAGA**

Etudes en cours sur le Guiers

### **3.3.4 SIAEP du Thiers**

Reprise de branchements en même temps que les travaux SIEGA.

### **3.3.5 SIVU Gymnase**

Baisse des effectifs d'élèves des communes participantes => possibilité d'augmentation de la participation.

## **4. Questions diverses**

### **4.1 MOBILISATION DESSERTE TER DE L'APS**

Des citoyens et élus (dont plusieurs de St Genix) se sont mobilisés dimanche passé pour protester contre l'importante réduction du nombre de TER desservant les gares de l'Avant-Pays Savoyard à partir du 9 décembre, alors que la voie vient d'être rénovée après plusieurs mois de fermeture. La raison invoquée est un chantier qui s'ouvre pour 3-4 ans à la Part-Dieu.

Une réunion s'est tenue hier au soir à Domessin sur les suites de cette affaire et obtenir au moins des trains matin et soir. Prochaine réunion le 17-12.

### **4.2 CALENDRIER DU CONSEIL**

Prochaine réunion du Conseil prévue le :

**Mercredi 9 janvier 2019, dans le cadre de la commune nouvelle.**

Séance levée à 22h15.